

DOSSIER DE  
PRÉSENTATION

FORMATION  
CQP ASSISTANT(E) MÉDICAL(E)

- Promotion 2022 -

**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

CHEM  
FORMATION  
ASSISTANT(E)  
MÉDICAL(E)

# LE COLLÈGE DES HAUTES ÉTUDES EN MÉDECINE

Le CHEM est reconnu comme la référence des formations médicales auprès des professionnels de santé en France. Il assoit sa renommée sur des concepts de formations dynamiques et ambitieux.



## 30 ANS DE SAVOIR-FAIRE

### Une tradition d'avance

Bénéficiez d'un **savoir-transmettre** forgé par **30 années d'expérience**, porté par un réseau de **300 experts-formateurs** animés par les mêmes valeurs que vous et imaginant chaque jour votre formation de demain.



## UNE IDENTITÉ SANS ÉQUIVALENCE

### Le choix de l'indépendance

Le CHEM incarne **l'indépendance** à l'égard de tous les pouvoirs économiques, syndicaux et politiques.  
Il accueille des confrères et consœurs de toute sensibilité et s'investit pour optimiser avec eux les services à rendre au patient et à la collectivité.

## LE CHEM

En quelques chiffres clés

**13 000** PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
FORMÉS EN 2019



MÉDECINS  
GÉNÉRALISTES

60%



PHARMACIENS

8%



INFIRMIER(E)S  
DIPLÔMÉ(E)S D'ÉTAT

8%



PODOLOGUES

11%



MASSEURS  
KINÉSITHÉRAPEUTES

11%



OPHTALMOLOGISTES

2%

En 10 ans,

 **80%**

DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES  
BRETONS

ont suivi au moins une  
formation CHEM.

 **40%**

DES INFIRMIER(E)S DIPLÔMÉ(E)S  
D'ÉTAT BRETONS

ont suivi  
au moins une formation CHEM.

## NOS DOMAINES D'INTERVENTION

L'accompagnement des professionnels de santé tout au long de leur parcours.

### La formation DPC et hors DPC

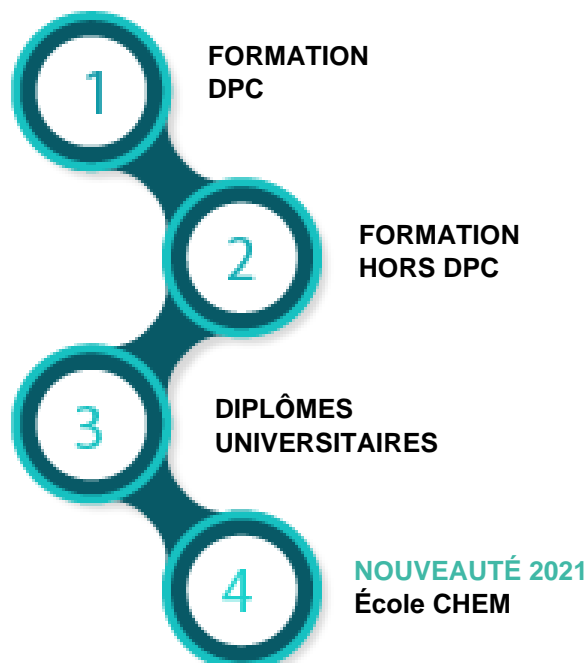
Le CHEM, en véritable partenaire, accompagne les professionnels de santé tout au long de leur carrière en concevant et délivrant les programmes de formation nécessaires à leur formation continue (DPC et hors DPC).

### Les diplômes universitaires

Le CHEM a participé également à des formations universitaires notamment dans la conception de programmes et la formation à plusieurs DU et DIU.

### L'école CHEM

L'ambition du CHEM est de contribuer aux échanges, aux confrontations et enrichissements mutuels de pratiques : entre disciplines médicales, entre professions de santé dans le respect et la valorisation de chacun.



## L'ÉCOLE CHEM

Faites la différence et choisissez l'expertise



Une formation dispensée par des **professionnels de santé experts** dans leur domaine d'intervention.



**En présentiel et à distance** : l'école vous propose des formats et méthodes pédagogiques variés et innovants.

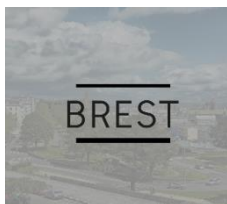


**Un capital d'expériences et de compétences** : l'école CHEM s'appuie sur les 30 années d'expérience du CHEM en tant qu'organisme de formation.

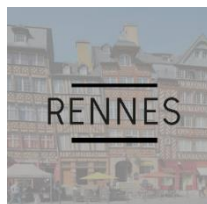


Un **cadre de travail idéal en bord de mer**, facilement accessible en transports en commun pour chaque site.

## NOS LIEUX DE FORMATION



**BREST**  
Date de session :  
Septembre 2022



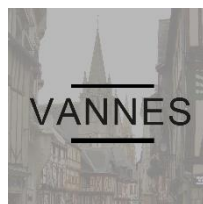
**RENNES**  
Date de session :  
24 février 2022



**LILLE**  
Date de session :  
24 février 2022



**ROUEN**  
Date de session :  
28 avril 2022



**VANNES**  
Date de session :  
28 avril 2022



**CAEN**  
Date de session :  
2<sup>ème</sup> Semestre 2022



**AMIENS**  
Date de session :  
2<sup>ème</sup> Semestre 2022

# CQP ASSISTANT(E) MÉDICAL(E)

Le cursus en alternance permet de se former tout en s'immergeant ou en continuant son activité dans le monde professionnel.

NOMBRE  
DE PLACES  
LIMITÉES

## ASSISTANT(E) MÉDICAL(E)

### Un nouveau métier au cœur du parcours de soins

La création du métier d'assistant(e) médical(e) est la mesure phare du plan de réforme du système de santé 2022. Elle a pour objectif de libérer du temps de consultation pour les médecins et de répondre ainsi à la crise de la démographie médicale et de l'accès aux soins.

Ce métier va permettre de renforcer la qualité et la coordination des soins entre les différents acteurs de santé au bénéfice du patient.

La CPNEFP\* des cabinets médicaux a créé le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) ASSISTANT(E) MÉDICAL(E), d'une part pour répondre aux attentes du Plan « Ma santé 2022 », en cadrant la formation des futurs assistants médicaux et permettre ainsi le développement de leurs compétences dans les meilleures conditions possibles, d'autre part pour permettre une reconnaissance des compétences acquises de façon informelle pour certains salariés des cabinets médicaux et leur offrir une perspective d'évolution.

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Le CQP Assistant(e) Médical(e), pour qui ?



Pour toute personne répondant aux prérequis, souhaitant évoluer vers le métier d'assistant(e) médical(e). Le CQP est ainsi ouvert aux professionnel(le)s de santé et aux secrétaire(s) médical(e)s souhaitant une reconversion, aux jeunes diplômés et aux demandeurs d'emploi.

### Prérequis

Être titulaire :

- BAC ou Certification niveau 4 équivalente.
- Diplôme d'état d'aide-soignant(e), d'auxiliaire de puériculture ou d'infirmier(e).
- Certification niveau 4 secrétariat médical (si non validation de la formation une expérience professionnelle de 3 ans de secrétaire médical(e) est nécessaire).

\*Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a pour objectif de vous former au métier d'assistant(e) médical(e) en développant les compétences suivantes :



- Prendre en charge l'accueil administratif du patient
- Suivre le parcours de santé du patient
- Conduire une démarche d'hygiène et qualité au sein du cabinet
- Assister le praticien dans ses actes médicaux

## DURÉE ET MODALITÉS DE LA FORMATION

### Une formation en alternance



La formation d'assistant(e) médical(e) se déroule sur une durée d'environ 10 mois. Elle est réalisée sous forme d'alternance et organisée selon un rythme de 2 jours à l'école et 3 jours en cabinet médical. Le candidat peut bénéficier de certaines dispenses selon son profil et son parcours.

Le candidat est autonome pour trouver un lieu d'accueil en vue de réaliser son alternance.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### 1- En centre de formation :

Trois formats d'enseignement sont dispensés par l'École CHEM :

- **Cours théoriques** en format présentiel sur les sites de formation
- **Ateliers pratiques ou techniques** se réalisant impérativement dans les locaux du CHEM sur les sites de formation
- **Cours distanciel** : Webinar, plateforme pédagogique. Ces formats permettent d'apprendre à son rythme.

### 2- En cabinet médical :

Les jours passés en milieu professionnel permettent à l'alternant(e) d'acquérir ou de parfaire des compétences à travers une expérience pratique dans un contexte réel (cabinet, institution médicale ou paramédicale).

BLOCS DE COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ET VOLUMES HORAIRES
<p><b>BLOC 1</b> Suivi du parcours de santé du patient</p>	<p><b>Examens et soins courants en cabinet médical – 21 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présenter aux patients les examens et les soins courants réalisés par le praticien</li> </ul> <p><b>Parcours de santé et coordination – 35 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Programmer et établir le suivi des parcours de santé des patients dans le respect de la réglementation liée aux soins</li> <li>Expliquer les parcours de santé aux patients</li> </ul> <p><b>Vaccination et dépistage – 14 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôler la situation vaccinale des patients et la réalisation des examens liés aux campagnes de dépistage de masse</li> </ul> <p><b>Politiques de santé publique – 35 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer aux patients les recommandations des campagnes nationales de santé</li> <li>Appréhender l'organisation du système de santé</li> </ul>
<p><b>BLOC 2</b> Accueil et prise en charge administrative des patients</p>	<p><b>Création et suivi d'un dossier patient – 35 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Constituer un dossier patient</li> </ul> <p><b>Vocabulaire médical – 14 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtriser le vocabulaire de base relatif aux pathologies, examens exploratoires et éléments de surveillance pour communiquer avec les patients</li> </ul> <p><b>Logiciel médical – 28 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser les fonctions de base et avancées d'un logiciel médical</li> </ul> <p><b>Communication avec les patients – 21 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer les situations difficiles liées à l'affluence, à l'attente et aux urgences</li> <li>Communiquer avec les patients</li> </ul> <p><b>Télé médecine – 14 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une téléconsultation</li> <li>Maîtriser les bases réglementaires de la télé médecine</li> </ul>
<p><b>BLOC 3</b> Hygiène et qualité</p>	<p><b>Gestion du risque contaminant – 42 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer les protocoles de stérilisation, de désinfection et de gestion des déchets</li> <li>Maîtriser le cadre réglementaire en matière d'hygiène et de sécurité</li> </ul> <p><b>Identito-vigilance et pharmacovigilance – 35 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer les procédures en matière d'identito-vigilance et de pharmacovigilance</li> </ul>
<p><b>BLOC 4</b> Assistance opérationnelle au praticien</p>	<p><b>AFGSU niveau 1 – 14 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et prendre en charge des urgences vitales</li> </ul> <p><b>Constantes et mesures – 14 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesurer les paramètres vitaux et physiologiques</li> </ul> <p><b>Gestion des stocks – 7 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le stock d'un cabinet médical en matériel médical et produits pharmaceutiques</li> </ul> <p><b>Assistance technique au praticien – 42 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser les conditions matérielles permettant la réalisation des soins par le praticien</li> <li>Installer les patients en fonction des soins.</li> </ul>

\*371 heures de formation + 13 heures d'évaluations

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des évaluations ont lieu à l'issue de la période de formation de chaque bloc sous forme d'épreuves écrites et orales selon différentes modalités :



1- **Épreuves écrites** : QCM, QROC, étude de cas

2- **Epreuves orales** : mise en situation professionnelle

Le CQP est obtenu lorsque le candidat valide les 4 blocs de compétences. Les blocs sont indépendants et ne peuvent se compenser. En cas de non validation d'un bloc, le candidat peut se représenter à une session ultérieure. Le bénéfice des blocs acquis par le candidat est conservé.

## DIPLÔME VISÉ



Titre certifié : Certificat Qualification Professionnelle Assistant(e) Médical(e),  
Délivré par l'ACQPCM (*Association portant sur la propriété intellectuelle des titres CQP de la Branche des Cabinets Médicaux*) par délibération du jury final.

## TAUX DE RÉUSSITE



Nouvelle formation  
Pas de données antérieures à communiquer.

## DÉBOUCHÉS

Poste d'assistant(e) médical(e) au sein d'un cabinet médical.

## PASSERELLES

Le CQP Assistant(e) médical(e) n'offre ni équivalence ni passerelle.

## INSERTION PROFESSIONNELLE



Nouvelle formation  
Pas de données antérieures à communiquer.



## MODALITÉS D'ADMISSION ET DÉLAIS



La sélection des candidat(e)s se fait en 2 étapes :

**1<sup>ère</sup> étape** : Dossier de candidature

**2<sup>ème</sup> étape** : Entretien individuel pour le(s) candidat(e)s sélectionné(e)s

Les critères de sélection portent sur :

- Le respect des prérequis à l'entrée de la formation
- La motivation du candidat
- La cohérence du projet professionnel

Le délai de réponse du CHEM au candidat est d'environ un mois après l'entretien.

*\*Association portant sur la propriété intellectuelle des titres CQP de la Branche des Cabinets Médicaux.*

## COÛT DE LA FORMATION

Le coût total de la formation se compose de :

- Frais d'inscription : 450€
- Coût de la formation : à partir de 5800€

Pour plus de détails, veuillez nous consulter.

## FINANCEMENTS

La formation peut se faire dans le cadre :



- d'un contrat de professionnalisation
- d'un Plan de Développement des Compétences

Pour ces deux cas, la prise en charge de la formation peut faire l'objet d'une demande de financement par l'OPCOEP\* au titre de la formation professionnelle continue selon les règles en vigueur. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre agence locale.

Pour un demandeur d'emploi, des possibilités de financement(s) complémentaire(s) existent également : Pôle Emploi, Agefiph (pour les personnes en situation de handicap), etc...

L'équipe de l'école CHEM peut également répondre à vos questions sur les possibilités de financement.

*\*Opérateur de compétences des entreprises de proximité*

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES



Les centres de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes demandes spécifiques, veuillez contacter l'école CHEM.

## L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE CHEM POUR VOUS ACCOMPAGNER

---



Nathalie MONOT

Référente CQP Assistante(e) Médical(e)



Isabelle TRÉLUYER-HÉBERT

Responsable pédagogique

Mail : [contact@devenirassistantmedicale.fr](mailto:contact@devenirassistantmedicale.fr)

Tél : 02.30.90.70.31



**POUR NE RIEN MANQUER DE NOTRE ACTUALITÉ, SUIVEZ-NOUS**

sur notre site web : [www.devenirassistantmedicale.fr](http://www.devenirassistantmedicale.fr)

ou sur nos réseaux sociaux [Facebook](#) et [LinkedIn](#)



**VOTRE INTERLOCUTEUR RÉFÉRENT :**

**Nathalie MONOT**

Référent CQP Assistant(e) Médical(e)

[contact@devenirassistantmedicale.fr](mailto:contact@devenirassistantmedicale.fr)